

# L'ÉCHO DES BOUQUINS

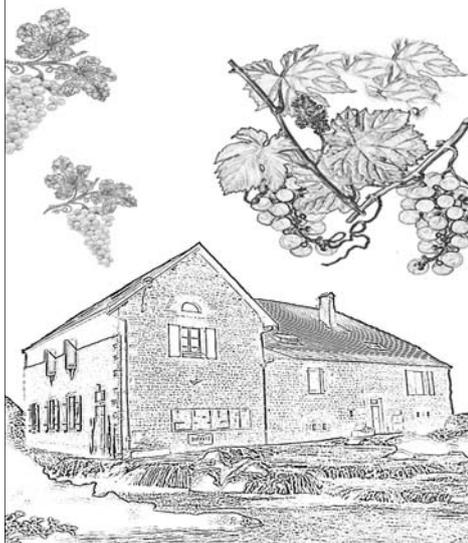
bulletin d'informations municipales

Bulletin N° 19—Septembre 2008



## SOMMAIRE

Le mot du Maire	P 1
Z P P A U P	P 2-3
CICAQ	P 3
Si Buffard m'était conté	P 3
Agenda	P 4
La vie au village	P 4
Les animations extérieures	P 4
La rubrique des associations	P 4
Carnet bouquins	P 4
Recette	P 4



## Le mot du maire

Conservés, érodés ou ressuscités, les murs, les murets et les murgers font partie de notre patrimoine et marquent profondément le paysage bouquin. Héritage historique fragile, ils participent à l'identité et à la mémoire des lieux, témoignent de savoir-faire et de pratiques socio-économiques et culturelles anciennes, ils sont en lien étroit avec les ressources naturelles locales dont ils sont issus.

Ces agencements de pierres sèches ont plusieurs fonctions, qui ont évolué au cours des siècles. Evoqués dès le Moyen-âge, ils servaient alors à préserver les cultures de l'intrusion des animaux. Ces murets sont le résultat de l'épierrement, indispensable pour cultiver les sols bouquins. Au XIXe siècle, la construction de ces murets se développe sous l'impulsion de deux éléments : l'essor de labours plus profonds, qui entraîne une augmentation du nombre de pierres soulevées, et le partage des terres, qui conduit à un morcellement du foncier. Les murets de pierres servent alors à délimiter les propriétés. Ces éléments du patrimoine bâti constituent une richesse pour Buffard. Pourtant, ce patrimoine tend à disparaître par manque d'entretien, suite à l'emploi d'autres matériaux de construction et de clôture.

Aujourd'hui encore, ces murs délimitent les propriétés, soulignent les particularités du relief. Ils dessinent les rues, ruelles, et les chemins réalisent des enclos autour des habitations. Les murs de pierres associés à un maillage de haies polyvégétales forment une trame minérale-végétale couvrant un large spectre de la typologie bouquine. C'est cela notre identité !

Au regard de nos ancêtres Bouquins, nous avons un devoir de mémoire, nous nous devons d'entretenir nos murs. Ces murs qui en millions de hottées, modèlent un visage heureux, paisible à notre village. Qui saura nous

dire la peine obscure et mercenaire de ces hommes au dos courbé ? Ils travaillaient dur à cette œuvre aujourd'hui séculaire. Leurs besognes sont travaux de titans ! Les murs et murgers sont témoins d'habitants robustes et du passé vigneron de Buffard. Ces Bouquins à l'espoir surnaturel, la hotte à leur service et le fassou à la main, au prix de grandes souffrances, de sueur au front plus que nul ne l'imagine, épierrent Fournet et Mont Pétrus pour nous léguer ce trésor ! Aujourd'hui, cependant, un long tourment m'assaille que nous diraient ces gens pleins de foi, s'ils revoyaient leurs ouvrages ?



Privilégions, conservons, entretenons, nettoyons, dévégétalisons les murs et les murets qui valorisent les abords de nos maisons, de nos rues, de notre village... ainsi, nous saluerons ce labeur d'autrefois !

Pour finir, j'ajouterai la nécessité aujourd'hui de conserver et entretenir ces murs, aussi par écologie, effectivement ils abritent toute une population d'insectes, d'oiseaux qui y nichent, forts utiles aux jardins et à l'écosystème, par économie (matériaux moins chers et à la portée de chacun plutôt que béton compact, froid et uniforme), par souci de cohérence pour l'identité du village, son charme et sa valeur touristique...

Après cette pause estivale bien méritée, il est temps de reprendre nos activités et de penser à la rentrée scolaire qui s'annonce pour les enfants ! À vrai dire, c'est une rentrée pour les parents aussi. Dorénavant, notre emploi du temps sera conditionné par leur rythme. Je souhaite donc une belle année scolaire aux petits et aux grands.

Guy Paillard

## La commission ZPPAUP/Carte Communale

### *L'avenir et la sauvegarde du village*

Derrière ce sigle pour le moins disgracieux, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) constitue le seul outil efficace pour mettre en place une politique fondée sur le respect du patrimoine et la mise en valeur du village. Elle complète la carte communale qui délimite les secteurs constructibles ou non, et permet de maîtriser la gestion du territoire dans sa globalité, et plus seulement « au coup par coup », au fur et à mesure des demandes de permis de construire. L'étude de la Carte communale est confiée à Mme Chartier.



Face à des demandes plus nombreuses et au regard des nouvelles constructions qui modifient déjà l'aspect du village, le Conseil municipal s'est engagé à conduire au plus vite ces études, afin de se doter de moyens réglementaires pour préserver le caractère du village tout en permettant son développement.

Si Buffard est attractif par un environnement de qualité et par l'harmonie de son cadre bâti, il faut veiller à les conserver et à engager des actions visant à les mettre en valeur pour être en mesure de les transmettre à nos enfants. Pour autant, notre village ne doit pas devenir une « réserve », mais vivre et se développer harmonieusement pour le bien de tous. Ses atouts sont nombreux, comme en témoigne déjà l'implantation d'une auberge, d'un café, de chambres d'hôtes, d'un gîte de France et la tradition vigneronne qui se perpétue. La mise en place de cette Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager est donc une étape incontournable dans la valorisation culturelle et touristique du village, de son patrimoine et de son territoire.

Concrètement, l'élaboration de cette ZPPAUP est le fruit d'une collaboration étroite entre les élus, les services de l'État, la chargée d'étude retenue pour ce projet, Mme Lhomme et avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France. Le conseil municipal a nommé une commission chargée de suivre l'élaboration de ce document ; elle est composée d'élus et d'habitants du village. Son rôle est particulièrement important puisqu'elle participe à la réflexion définissant les orientations générales de l'étude et à l'élaboration du contenu détaillé du document final. Au rythme de deux réunions par mois, de nombreux thèmes sont abordés, - des chemins aux toitures, en passant par les murs, la volumétrie, les nuanciers de couleur de peinture et d'enduit ou les différentes formes de végétation - les sujets ne manquent pas ! Quant aux espaces naturels comme la forêt, les pelouses calcaires avec leurs végétations particulières, le vignoble, la plaine et les bords de Loue, ils ne seront pas en reste dans ces études.



Il faut signaler la large participation de la population qui joue un rôle d'acteur à part entière dans ce projet en matière de concertation et élaboration de propositions de prescriptions.

À terme, la ZPPAUP sera soumise au Conseil municipal et à l'enquête publique. Elle se composera d'un rapport de présentation, d'un plan de zonage et d'un règlement. Le rapport de présentation précise les caractéristiques historiques, architecturales et paysagères du village et justifie les orientations des deux autres documents qui représentent la partie réglementaire de la ZPPAUP ; le plan de zonage délimitera des zones cohérentes d'intérêts architecturaux et paysagers arrêtées en fonction de leurs caractéristiques ; le

règlement précisera les règles applicables à chaque zone, en matière d'architecture comme de paysage.



En attendant que la ZPPAUP soit finalisée et approuvée officiellement par le préfet, chaque nouvelle demande préalable de travaux et de permis de construire est examinée par la commission et soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Cet engagement fort de la municipalité se traduit également par un rôle de conseil en amont, et le responsable de la commission se tient à disposition afin de guider l'élaboration de nouveaux projets. Ainsi, tous les travaux affectant l'aspect du village sont étudiés et les recommandations émises, généralement bien accueillies par les futurs arrivants, conscients d'habiter un village de qualité.

En terme de calendrier, l'étude d'environnement, dernier volet de la carte communale, est en cours et sera prête à la rentrée ; la Carte Communale sera bien évidemment soumise à l'approbation du Conseil et fera l'objet d'une enquête publique.



Une carte de zonage des terrains constructibles à été approuvée en délibération municipale, après plusieurs réunions de concertation et d'ajustement. C'est également en septembre que se termineront dans le cadre de la ZPPAUP les réflexions architecturales sur la partie ancienne du village.



S'en suivra la rédaction d'une première version des dispositifs réglementaires qui feront l'objet de relectures.

L'ensemble du projet devrait être achevé en fin d'année afin de suivre le même cheminement administratif que la carte communale. Notre village disposera alors d'un outil précieux pour faciliter la gestion et la préservation de la qualité de son cadre de vie, garant d'un développement harmonieux en équilibre entre respect de l'environnement

et modernité.

Les comptes-rendus de ces réunions sont à la disposition du public en mairie.

**Tous les habitants sont conviés à une réunion publique de présentation de la ZPPAUP et de ses enjeux, organisée à la mairie, le 8 septembre 2008 à 19H.**



Le patrimoine de Buffard est l'affaire de tous !

David Billoin



#### Informations et conseils :

David Billoin

Responsable de la commission ZPPAUP/carte communale

29, rue de Besançon, Buffard

Tél : 06.86.28.61.76.

david.billoin@inrap.fr

## La commission CICAQ (*commission information communication association culturelle*)

Le premier travail du nouveau comité de direction a été de rénover partiellement le bulletin municipal dans sa forme et dans son contenu.

Il a été décidé de garder le nom du bulletin, revoir le logo et la présentation et définir les rubriques : mot du maire, actualités, compte rendu des commissions, « si Buffard m'était conté », recette de cuisine, associations, calendrier culturel et associatif, état civil. Une nouvelle rubrique déjà esquissée dans les bulletins précédents permettra aux nouveaux habitants de connaître l'histoire de Buffard et aux anciens de raconter leurs souvenirs. A chaque numéro, un nouveau thème, il pourra por-

ter sur la vie au village, sur les hommes qui ont compté, sur les monuments, les statues et tableaux de l'église...

*(Les propositions ou la participation à la recherche et la rédaction sont les bienvenues)*

Le premier article sera court (une ou deux définitions du nom d'origine de Buffard) pour laisser la place à l'actualité du moment : la ZPPAUP. La recette « bouquine » sera si possible en relation avec l'article.

En fonction des disponibilités de chacun le bulletin paraîtra entre 2 et 4 fois par an, soit aux alentours du 15 avril, 15 juin, début septembre et 15 décembre. Afin de faciliter le travail de compo-

sition, de relecture, de photocopies et de distribution, les articles seront rendus un mois avant la parution des articles.

...

Dans un second temps, la CICAQ sera chargée de mettre en place un site internet pour la commune de Buffard et de mettre en place des animations culturelles (expositions...) en lien avec la « Chivrotte », l'office du tourisme ou d'autres associations en fonction du thème.

PS : Vous pouvez m'adresser vos remarques ou vos idées sur l'histoire de Buffard.

Eliane Olin

## Si Buffard m'était « comté »

Sur l'origine, il reste un certain mystère, il existe plusieurs définitions :

- Dictionnaire des communes du département du Doubs : Bufart (1208), Bufart (1310), Buffar (1318), Bouffart (1328), buffart (1395), Buffard (1539), Buffard (1629) - Buffard

- Dictionnaire d'Albert Daurat : son nom est dérivé du BUFE (partie du casque couvrant les joues) et du suffixe germanique ARD. Il pourrait donc s'agir à l'origine d'un personnage militaire.

- Un ancien maire de Buffard disait "le nom Buffard vient de l'époque Espagnole et signifiait (Homme de fer)". Il faut rappeler que la Franche-Comté fut sous tutelle espagnole durant 2 siècles jusqu'à la paix de Nimègue en 1678. Notez la similitude entre les deux origines. Soldat casqué donc cuirassé et l'homme de fer.

- Extrait des recherches en 1894, de l'abbé Léon Bourgeois-Moine : Buffard paraît désigner le forgeron là aussi

« homme de fer ».

- Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire; enrichi de notes : Bufart, f.m. Oifeau de proie. On donne par raillerie, ce nom aux derniers clercs d'une étude de procureur. On écrit aussi Buifart ; il vient du latin BUTEO.

- Histoire naturelle de Plinius (Caius Plinius) : La bufe, ou bufart, ou catfart, est, selon M de Buffon, l'épervier buteo des latins, ou trivirkhês des Grecs.

Guy Paillard

**Agenda :**

**7 septembre 2008** : 6ème Roll Ski Loue. Le départ se fait de Port Lesney à 10 h, ils passeront peu après à Buffard.

**8 septembre 2008** : réunion publique à la mairie de Buffard « La cave » à 19 h animée par Mme Lhomme, M. Vattel

**28 septembre 2008** : Vide grenier organisé par « La Chivrotte »

**La vie au village :**

Depuis le 1er juin, l'employé municipal est embauché sous contrat de 26 H par semaine.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 25/08/08 au 6/09/08. Le maire sera présent pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Les camions « grume » ne passeront plus au village.

La grande rue sera coupée au niveau de la rue de Besançon à l'occasion du vide grenier.

**Faites vous recenser dans votre mairie.**

Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la journée d'appel de préparation à la défense.

**ATTENTION**

Si vous ne vous êtes pas fait recenser, il vous sera impossible de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, et au BAC.

Guy Paillard

**Subventions aux associations :**

La commune de Buffard donne des subventions au profit des associations sportives, musicales et culturelles extérieures à la commune. Ces subventions sont délivrées pour chaque enfant de Buffard qui pratique un sport ou une activité musicale. Il est demandé aux parents de faire connaître à la mairie le nombre d'enfants concernés et le nom de l'association.

**Les animations dans les environs :****L'Alter Marché de Mesmay**

Les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 17h à 20h, sur la place de Mesmay.

Au son de musiciens, venez réveiller vos papilles avec les charcuteries, les fromages, pains et autres produits naturels directement servis par les producteurs locaux des environs et vous délecter de vins de Pays, jus de pomme et la bière artisanale « La Franche », pour les connaisseurs. Associations et artisans proposent des informations et leurs savoir faire.

Prochains marchés les 05 septembre et 3 octobre. Mesmay on aime !

**8<sup>e</sup> Festival des Jardins à la Saline**

« Jeu, théâtre et décor », tel est cette année le thème du Festival des Jardins de la Saline royale d'Arc-et-Senans. Fleurs et plantes ne se contentent pas d'un rôle subalterne de mise en valeur du lieu, sous les mains expertes d'élèves d'établissements horticoles et agricoles. Supervisés par des architectes-paysagistes, ces végétaux composent de petits jardins éphémères tous différents. De quoi donner des idées

David Billoin

**La rubrique des associations :****Fête du 14 juillet**

La fête populaire par excellence dans tout le pays sauf dans une petite bourgade du doux nom de Buffard.

Apéritif offert par la mairie où là moultes habitants étaient présents

Quand au repas qui suivait à un prix modeste les moultes étaient devenus quelques uns. Ce repas a donc été annulé suite aux manques d'inscriptions. Merci aux perpétuels participants mais ceux-ci ne sont plus suffisant pour nous permettre d'organiser des manifestations.

Et malheureusement hormis la fête de la musique où l'on voit les habitants de Buffard, les autres manifestations sont envahies par les communes extérieures ou ne sont faites plus que pour les enfants de la chivrotte.

Que doit-on faire ?

Stopper nos manifestations ? Continuer à vide ?

« La chivrotte » ne peut vivre qu'avec votre soutien. C'est une association qui est là pour mettre en place des animations, destinées essentiellement à tous les habitants de Buffard. Toutes les idées sont les bienvenues et nous sommes prêts à revoir notre façon de fonctionner pour qu'un maximum d'entre vous puisse se reconnaître et adhérer aux manifestations de « La Chivrotte ».

Le feu d'artifices également offert par la commune mais qui malheureusement suite à l'annulation du repas n'a pas eu l'influence escompté.

**Manifestation à venir :**

Le Vide-Grenier aura lieu le 28 septembre et là je sais que vous serez là.

A bientôt

Raphaël Mignot

allo docteur  
Le bon numéro à composer  
**3 9 6 6**

En Franche-Comté quand on est malade pendant la fermeture des cabinets médicaux la nuit le Week-end ou les jours fériés

en cas d'urgence

faites le **15**

**Carnet bouquins :**

Bienvenue à Jeff Lacroix, Laure Boivin et Lucas  
Départ des familles Gillet et Redouté

**Recette :**

« CROUTE COMTOISE »



Ingrédients pour 2 personnes :

Pain crouté,  
50 gr de beurre + pour le pain,  
450 gr de morilles,  
100 gr de crème,  
50 gr de Comté.

Progression :

Tailler sur la longueur et creuser l'intérieur du pain, badigeonner de beurre et faire griller au four quelques secondes,

Faire fondre le beurre dans une poêle, ajouter les morilles et faire dorer quelques minutes, retirer et réserver,

Verser la crème dans la poêle et laisser mijoter jusqu'à ce qu'elle épaississe,

Mélanger les morilles à la crème et étendre sur le pain,

Saupoudrer de Comté râpé et faire gratiner quelques secondes.

Bon appétit !

Brigitte Pindeler

Comité de rédaction :

Directeur de la publication : Guy Paillard

Rédactrice en chef : Eliane Olin

Membres du comité : Loïc Belin, Michelle Belin, David Billoin, Gérard Chorvot, Caroline Gome, Raphaël Mignot, Brigitte Pindeler, Carine Sauvrezey